

Novembre 2014

solidairesfinancespubliques.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

## ‘LAISSER NOUS RESPIRER’

### La fermeture des postes au public discutée au Comité Technique Local

Le 12 novembre la direction a soumis au vote des Organisations syndicales (OS) ses propositions de fermeture au public.

A la grande surprise du directeur, Solidaires Finances Publiques (ainsi que les autres OS) s'est prononcé contre cette proposition.

Pourtant Solidaires Finances Publiques 67 porte cette revendication depuis plusieurs mois. Mais pas dans ces conditions!

1) Demander aux agents de choisir un jour pour finalement proposer le vendredi après-midi pour tout le monde est pour le moins frustrant.

La direction invoque une question de lisibilité pour le public. Soit ! Mais alors pourquoi une consultation qui a fâché tout le monde ? Et pourquoi les centres situés dans les villes de moins de 10.000 habitants pourront-ils choisir une demi-journée supplémentaire à leur convenance : jeudi matin, lundi matin etc.?

2) La direction ne veut pas entendre parler de fermeture de l'accueil téléphonique

Or notre revendication de fermeture au public a pour objet de "laisser respirer les agents". C'est totalement inefficace s'il faut continuer à répondre au téléphone. La réponse du directeur est que chaque chef de service doit s'organiser pour faire tourner le téléphone...

En réalité la direction essaye de concilier l'inconciliable:

- récupérer du temps de travail quitte à mettre un peu plus de pression sur les agents
- faire comme si le service au public restait prioritaire en refusant de couper le téléphone
- faire semblant d'ignorer que le cœur de nos difficultés est le manque de personnel

Or le chiffre des suppressions d'emploi pour le Bas-Rhin vient de tomber: - 27 dont 20 cadres C!

Solidaires Finances Publiques 67 maintient sa revendication et demande à ce que le CHSCT soit saisi de cette question sous forme par exemple d'un groupe de travail comme dans d'autres départements.



## « CONFIANCE » avait dit le Directeur Général !!

Le décret relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique de l'Etat prévoit au sujet des HMI : «Chaque agent a le droit de participer, à son choix et sans perte de traitement, à l'une de ces réunions d'informations mensuelles d'information pendant une heure au maximum par mois ».

Durant la campagne électorale, des réunions d'information spéciales peuvent être organisées. « Chaque agent peut assister à l'une de ces réunions spéciales, dans la limite d'une heure. [Cette heure d'information spéciale s'ajoute au quota de douze heures par année civile...](#) ».

**Le Stir lance un avis de recherche. Où se cache l'agent qui a dépassé les 13 heures de HMI en 2014? Qu'il se dénonce, car la Direction n'en peut plus de le chercher en vain !!?**

Solidaires a eu beau expliquer aux RH qu'aucun agent n'a jamais atteint les 12 heures de HMI dans l'année. Solidaires a aussi souligné que, pour qu'une campagne électorale puisse être utile à l'électeur, il doit pouvoir assister à la présentation de plusieurs syndicats, car sinon comment pourrait-il comparer et choisir ?

Les arguments de Solidaires n'ont pas été entendus. La direction a exigé des chefs de services un recensement complet et nominatif des agents participant à ces réunions et la vérification scrupuleuse de leur durée. Est-ce là du zèle maladroit, de la raideur administrative ou du flicage organisé ?

Elle a donc demandé aux différents chefs de service d'assurer le compte rendu détaillé de ces HMI à l'aide du tableau ci-joint.

HEURE MENSUELLE D'INFORMATION

ORGANISATION SYNDICALE	DATE DE LA REUNION	DUREE DE LA REUNION * *Unité : 1 heure 1 = 1 heure 0,5 = ½ heure 1,5 = 1 heure ½ ; etc. Arrondir à la ½ heure supérieure	PARTICIPANTS		
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
			Nom - Prénom	Nom - Prénom	Nom - Prénom

**Le StirOnkel laisse la plume à un de ses lecteurs qui a imaginé le mail accompagnant ce tableau, envoyé aux chefs :**

"Chers amis,

*Il est de notoriété publique que les réunions syndicales sont nombreuses et variées au sein de l'immeuble de la DRFiP67.*

*Personne ne peut, en outre, raisonnablement contester que le public, attiré là par de fausses promesses et de vaines prétentions, y abonde malheureusement en masse.*

*Selon des rumeurs persistantes, la plus grande salle ne suffirait même pas à contenir tous les participants et certains assisteraient aux réunions assis sur les balcons extérieurs causant ainsi d'intolérables dommages à ces ouvrages centenaires.*

*On ne peut alors que déplorer de voir que tout travail cesse instantanément dans les services de l'Etat paralysés par l'absence de ses serviteurs fonctionnaires ainsi détournés de leur devoir envers la patrie pour se fourvoyer dans d'intenses activités subversives.*

*Nous assistons là à un honteux détournement de l'immense liberté que nous avons consentie à nos subordonnés.*

*Il est donc temps d'agir contre ces manifestations récurrentes où une succession d'éloquents tribuns haranguent une foule en délire la poussant chaque fois davantage au bord de l'émeute.*

*Il convient en effet de rappeler que celles-ci peuvent se prolonger jusque tard dans la nuit, voire jusqu'aux aurores et que ces foyers de rébellion devenus quasiment permanents ne peuvent dès lors être plus longtemps tolérés au sein de notre grande administration.*

*N'oubliez pas, enfin, que les hurlements de ces hordes sauvages en viennent quelquefois jusqu'à perturber les journées de dévouement au travail et les douces nuits de notre bienaimé Directeur qui doit souffrir leur voisinage.*

*Vous l'aurez compris, une surveillance stricte des HMI est désormais indispensable pour assurer la continuité et la pérennité du fonctionnement de l'état !*

*En comptant sur votre collaboration à tous pour l'accomplissement de cette noble tâche,  
Bien cordialement "*



## – ELECTIONS DU 4 DECEMBRE 2014 –

Le 4 décembre prochain tu auras à t'exprimer sur tes représentants au plan **national** comme au plan **local**.

En participant à ce scrutin, tu agiras en donnant une légitimité aux organisations syndicales.

Solidaires Finances Publiques par ses valeurs de **proximité**, de **technicité**, d'**indépendance** tout en s'inscrivant dans le débat public, de **combativité** et d'**unité** est un **syndicat qui défend les intérêts individuels et collectifs** des agents des Finances Publiques.

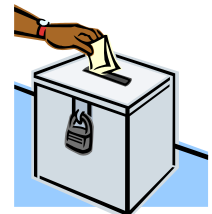
Par ses actions cohérentes entre le local et le national, Solidaires Finances Publiques entend défendre les **emplois**, les **missions**, les **rémunérations**, et les **règles de gestion** et les **conditions de vie au travail**.

Ces axes revendicatifs sont portés à tous les niveaux de la DGFIP, au Ministère et à la Fonction Publique dans le cadre du Comité technique de réseau (CTR), au Comité technique ministériel (CTM), et au Conseil supérieur de la Fonction Publique.

De la même façon, au plan local les représentants de Solidaires Finances Publiques te défendent selon la même cohérence en étant à **l'écoute** et au plus **proche des agents**.

Ainsi les candidats aux couleurs de Solidaires Finances Publiques se présentant aux élections professionnelles du 4 décembre prochain **s'engagent pour te défendre, faire respecter les règles et les faire évoluer en faveur des agents dans l'ensemble des instances**.

Aussi Solidaires Finances Publiques t'invite à voter le 4 décembre prochain et à voter en cohérence dans les 4 votes (3 votes pour **Solidaires** Finances Publiques en CTL, CAPL, CAPN, et 1 vote pour **Solidaires** Finances au CTM).



Tu trouveras ci-dessous les noms des candidats de **Solidaires** Finances Publiques au plan local.

### Candidats au Comité technique local (CTL)

Noms, Résidences		Noms, Résidences	
Christine HELSTROFFER,	Strasbourg	Denis MEYER,	Schiltigheim
Philippe PEZZALI,	Strasbourg	Caroline SCHNEIDER,	Sélestat
Elisabeth COUTIN,	Strasbourg	Jean Luc WOHLGEMUTH,	Strasbourg
Corinne KINDMANN,	Illkirch	Véronique WAGNER,	Saverne
Carole SCHOSGER,	Saverne	Candice VINKEL,	Schiltigheim
Nathalie COUZINET BRESCH,	Strasbourg	Sylvie SAO,	Strasbourg
Alain SCHMIDT,	Strasbourg	Pierrette KOENIGSAEKER,	Sarre Union
Elisabeth RAMEL,	Strasbourg	Myriam HALBWAX,	Haguenau
Smoin DIB,	Haguenau	Sébastien DEMAZIERE,	Strasbourg
Marie GABORIEAU,	Strasbourg	Corinne CHIPPAUX,	Illkirch

## Candidats en Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) n°1 Inspecteurs

Noms	Résidences	Noms	Résidences
Véronique WAGNER	Saverne	Denis KERN	Strasbourg
Philippe PEZZALI	Strasbourg	Alain SCHMIDT	Strasbourg
Christine HELSTROFFER	Strasbourg	Thomas VILLIG	Strasbourg
Dominique LUPFER	Strasbourg	Fernande AMARO	Strasbourg

## Candidats en CAPL n°2 Contrôleurs

Nom	Grade	Résidence	Nom	Grade	Résidence
Myriam HALBWAX	CP	Haguenau	Jean-Luc WOHLGEMUTH	CP	Strasbourg
Marie GABORIEAU	CP	Strasbourg	Antoine DIDIERLAURENT	CP	Schiltigheim
Nathalie COUZINET BRESCH	C 1	Strasbourg	Nicole ANCE	C 1	Erstein
Frédéric REBMANN	C 1	Haguenau	Candice VINKEL	C 1	Schiltigheim
Sylvie SAO	C 2	Strasbourg	Smain DIB	C 2	Haguenau
Sébastien DEMAZIERE	C 2	Strasbourg	Frédéric TISSIER	C 2	Strasbourg

## Candidats en CAPL n°3 Agents

Titulaires	Grade	Résidence	Suppléants	Grade	Résidence
Pierrette KOENIGSAECKER	AAP 1	Sarre Union	Marie Paule HEITZ	AAP 1	Strasbourg
Jacqueline GERMAIN	AAP 1	Illkirch	Marie-Christine BOURGEOIS	AAP 1	Schiltigheim
Carole SCHOSGER	AAP 2	Saverne	Caroline SCHNEIDER	AAP 2	Sélestat
Catherine SCHWARTZ	AAP 2	Saverne	Céline BAUDOUX	AAP 2	Schiltigheim
Florian BENAD	AA 1	Strasbourg	Edouard MABILLE	AA 1	Sélestat
Saint-François ALAND	AA 1	Strasbourg	Jennifer KAPFER	AA 1	Schiltigheim

**Alors toutes et tous aux urnes le 4 décembre prochain**

**Votez et faites voter**

**Solidaires Finances Publiques et Solidaires Finances**



# Les 7 **ENGAGEMENTS** des candidats de **SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES**

1 — En toute occasion, les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques **agiront en avocats des agents**. Dans leur défense, ils se refuseront à classer des mérites ou à établir des comparaisons de compétences entre les agents.

2— Aucun(e) élu(e) de Solidaires Finances Publiques **n'acceptera en CAP des «transactions»** remettant en cause les grands principes de gestion collective acceptés majoritairement par les agents des Finances Publiques dans les domaines des mutations, des affectations, de la notation, des promotions, du temps partiel,...

3— Aucun(e) élu(e) de Solidaires Finances Publiques **ne cautionnera des «profils» ou des «exclusives»** définis par les directions.

4— Pour qu'aucune discrimination ne s'installe de leur fait entre les agents, tous les élu(e)s de Solidaires Finances Publiques, de tous corps et grades, de toutes les directions, **s'engagent à coordonner leur conduite face aux «présidents-directeurs»**, pour développer partout les revendications de Solidaires Finances Publiques dans le cadre des CAP et ainsi les mettre en cohérence avec l'action syndicale nationale.

5— Tous les élus de Solidaires Finances Publiques **s'engagent à rendre compte** du déroulement des CAP, sans jamais (hormis aux intéressés) faire mention d'éléments nominatifs ou d'appréciations individuelles évoqués dans les débats. Les votes seront expliqués, notamment lorsqu'ils sanctionneront une position de principe prise par la direction.

6— Les représentant(e)s de Solidaires Finances Publiques, en Comité Technique local et national, **s'engagent à agir pour la défense de toutes les missions et de tous les agents de la DGFIP** ; collectivement, ils (elles) s'engagent en particulier à faire vivre les valeurs de justice et de solidarité.

7— Les représentant(e)s de Solidaires Finances Publiques en CAP et en CT **s'engagent avec l'ensemble des militant(e)s, locaux et nationaux, à renforcer notre syndicalisme combatif et unitaire** qui est la force de tous les agents de la DGFIP.

## **VOTER EST UN DROIT, UTILISER LE ! ET DONNEZ A VOTRE SYNDICAT LES MOYENS D'AGIR**

Les militants nommément élus siègent au CTL et en CAPL évoqués, ainsi que dans les commissions de réformes.

Des membres du bureau de notre section vous représentent également au comité hygiène sécurité et conditions de travail (CHSCT) et au conseil départemental d'action sociale (CDAS).

### **RAPPELS :**

#### **La commission de « réforme »**

La commission de réforme intervient quand un agent est ou a été gravement malade ou blessé. Elle propose à l'administration, après avis médical, les mises en retraite pour invalidité, mise en disponibilité d'office pour raisons de santé et détermine l'imputabilité au service si nécessaire, ainsi que les taux d'invalidité reconnus après un accident ou une maladie qui a laissé des séquelles.

Là encore les représentants du personnel interviennent à deux titres :

- pour siéger à la commission de manière un peu formelle malheureusement.
- **plus efficace pour représenter un agent à titre « d'avocat » pour défendre ses intérêts.**

En effet une mise à la retraite anticipée ou la non-reconnaissance d'une invalidité ont des conséquences importantes en particulier au plan financier.

Des militants de **Solidaires Finances Publiques ont suivi des formations spécifiques** sur cette question, n'hésitez pas à faire appel à eux si malheureusement vous êtes concernés.

### **Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT)**

Le CHS-CT, qui gère un budget spécifique, débat des mesures de nature à améliorer la santé et la sécurité au travail mais également, en lien avec les CTL, des conditions de vie au travail. Le CHS-CT peut dorénavant être saisi dès qu'une nouvelle réforme de structure ou nouvelle application informatique vient modifier les conditions de vie au travail des agents.

**C'est dans cette instance que les élus SOLIDAIRES portent la revendication « Laisser nous respirer » (cf. page 1).**

Le CHS-CT, comme le CDAS, est un organisme interdirectionnel (Douanes, Insee, Dircofi)

### **Le conseil départemental d'action sociale (CDAS)**

Le CDAS siège à titre consultatif sur les sujets relatifs à l'action sociale (médecine de prévention, restauration administrative, logements sociaux, arbre de Noël, etc...). Il développe des actions locales à vocation touristique ou culturelle, à travers le budget d'initiatives locales (BIL) pour les agents actifs et retraités.

### *Homage à un camarade disparu*

*Cher Didier,*

*Je ne marcherai plus à tes côtés en banderole de tête lors des manif inter-professionnelles.*

*Nos articulations nous jouant des tours nous cheminons cahin caha...*

*Un jour de lutte pour la retraite à 60 ans, un journaliste m'a demandé : « vous allez marcher longtemps comme ça ? »*

*Le contexte de régression sociale étant ce qu'il est, je crois que nous allons encore marcher longtemps comme ça.*

*La prochaine fois j'aurai une pensée émue pour toi qui jouit d'un repos éternel.*

*Christine AC*



# Listes d'aptitude : du subjectif et de l'arbitraire

Compte rendu des CAPL

Le 13 novembre se sont tenues les CAPL (commissions administratives paritaires locales) de liste d'aptitude, toujours très frustrantes puisque les possibilités de promotion sont de plus en plus réduites.

Pour ce qui concerne le passage de C en B, la DG a annoncé 12 possibilités, toutes origines confondues, 12 au maximum, c'est à dire sous réserve des arbitrages budgétaires à venir.

La direction a accepté de proposer 13 noms pour ne pas risquer de perdre une place, en cas de réussite au concours d'un agent classé excellent par exemple.

Quant au B en A, la DG annonce au maximum deux promotions. Là encore, 3 noms sont proposés par la CAPL. Il faut être bien conscient que, sauf miracle, jamais 3 personnes ne passeront au final par ce canal.



Solidaires Finances Publiques s'est insurgé contre cette sélectivité à l'outrance qui ne reflète en rien les mérites des agents du département : c'est pourquoi vos représentants ont voté contre, ce qui n'enlève rien aux futurs heureux élus, pour lesquels nous nous réjouissons bien entendu.

Au cours de ces CAPL, nous avons essayé de déterminer quels sont les critères à remplir pour mettre toutes les chances de son côté.

En voici quelques uns:

- Faut-il se positionner le plus tôt possible comme aspirant à la liste d'aptitude?

Oui, mais pas trop tôt pour ne pas avoir l'air d'attendre qu'une promotion tombe du ciel!

Notre conseil, ouvrez-vous en à votre chef de service lors de l'entretien annuel et veillez à ce qu'il vous soutienne car son soutien est primordial.

- Faut-il passer les concours et examens professionnels?

Oui deux fois oui. D'une part ça montre votre motivation, d'autre part la liste d'aptitude se réduisant comme peau de chagrin, il vaut mieux, quand on le peut, tenter une autre voie de promotion interne.

- Faut-il être en situation d'encadrement?

Non pas forcément, mais il faut que le chef de service puisse déceler chez vous des capacités à encadrer! Subtil n'est ce pas?

- Faut-il un excellent profil croix?

Oui et non. Ce n'est pas essentiel, mais défendez votre profil croix y compris en faisant appel car s'il ne joue pas pour vous il pourrait jouer contre vous...

- Faut-il avoir changé de service?

Pas nécessairement Changer peut montrer son adaptabilité, trop changer peut être interprété comme de l'instabilité!

En tout état de cause, vos représentants de Solidaires Finances Publiques vous défendent âprement, mais en aucun cas ils ne choisissent entre les candidats. Vous l'avez compris, cet exercice très subjectif et arbitraire est réservé à la direction.



## L'EUSSSES TU LU ?– L'EUSSSES TU LU ?– L'EUSSSES TU LU?

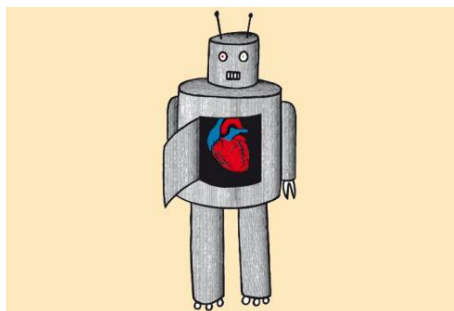
Sur les réseaux sociaux, une foule de robots se font passer pour des militants, des journalistes ou des amoureux transis.

(Extraits d'un article de IAN Urbina, publié dans le Courrier International n°1192 du 5/11/2013)

Ces imposteurs sont programmés pour tweeter et retweeter. Ils ont leurs petites excentricités, du bagout, et quantité d'anecdotes personnelles à vous raconter. Beaucoup sont connectés à des bases de données liées à l'actualité, ce qui leur permet de répéter des phrases capables de faire illusion auprès du public visé.

Certains robots sont même complétés par des profils Facebook générés par un logiciel de gestion d'identité. L'illusion est alors presque parfaite : ils laissent des traces dans le cyberspace à mesure qu'ils accumulent amis et abonnés partageant leurs opinions.

Ces robots exploitent le secteur en pleine expansion des médias sociaux. Certains chercheurs estiment qu'en moyenne seuls 35 % de ceux qui suivent un compte Twitter sont des personnes réelles. Plus de la moitié du trafic sur Internet est générée par des sources non humaines comme des robots ou d'autres types d'algorithmes. On estime que d'ici deux ans environ 10 % de l'activité sur les réseaux sociaux proviendra d'automates se faisant passer pour des êtres humains.



De leur côté, les robots progressent, annonce Tim Hwang, directeur scientifique de la Pacific Social Architecting Corporation, qui développe des robots et des technologies capables d'influencer les comportements sociaux. *“Nous sommes convaincus que dans un futur proche des automates seront capables de rassembler des foules, d'ouvrir un compte en banque et d'écrire des lettres, déclare-t-il. De véritables humains de substitution.”*

(Dessin de WALENTA, Pologne)

LE STIR SE DEMANDE S'IL NE FAUDRAIT PAS INVESTIR DANS UN TEL ROBOT CHARGE DE REpondre AUTOMATIQUEMENT ET DE MANIERE AUTONOME AUX NOMBREUX MAILS DE LA DIRECTION. AINSI, LES AGENTS ET LEURS CHEFS LOCAUX POURRAIENT RESPIRER UN PEU !

### SMS en EMOJI

(Lu dans un journal gratuit)

**Emoji** (prononcé [emodzi]) est le terme japonais pour désigner les émoticônes utilisées dans les messages électroniques et les pages web japonaises, qui se répandent maintenant dans le monde entier. Signifiant à l'origine pictogramme, le mot *emoji* signifie littéralement « image » (e)+ « lettre » (*moji*). Ces caractères sont utilisés de la même façon que les émoticônes ASCII, mais un plus grand nombre sont définis, et les icônes sont standardisées et intégrées aux appareils.

Exemple de SMS :



Traduction :

« Ola ! Il est 17H. Je salue le chef, file prendre mon TGV pour passer un we en amoureux à Paris »